



L'Institut Supérieur des Techniques Médicales d'Isiro (ISTM-Isiro) a le réel plaisir d'informer à la population de la Ville d'Isiro et ses environs du début de processus des inscriptions des étudiants(es) pour l'année Académique 2023-2024 suivant le nouveau système éducatif, Licence, Master Doctorat en sigle LMD et l'ancien système éducatif appelé PADEM pour les gradués qui veulent s'inscrire en licence.

Les filières organisées pour cette année académique en LMD sont les suivantes :

➤ **Au Cycle de Licence :**

❖ **Les Sciences Infirmières :**

- ✚ Soins Généraux,
- ✚ Pédiatrie

❖ **Le Sage-Femme**

- ✚ Sage-Femme

❖ **Biologie Médicale**

- ✚ Techniques de Laboratoire

❖ **Santé Communautaire**

- ✚ Santé Communautaire

❖ **Sciences des Aliment**

- ✚ Nutrition et Diététique

❖ **Sciences Pharmaceutiques**

- ✚ Techniques Pharmaceutiques

❖ **Gestion des organisations de santé**

- ✚ Managements des services de santé
- ✚ Logistique de santé
- ✚ Secrétariat médicale

Les filières organisées pour cette année académique dans les auditoires de l'ancien système sont les suivantes :

❖ **Licence en : Obstétrique, Epidémiologie, Santé communautaire et Hospitalière**

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- ✓ Etre détenteur ou détentrice d'un diplôme de D6 dans n'importe quelle option organisée en RDC les candidats qui n'ont pas encore retiré leurs diplôme d'Etat présente le palmarès de la réussite à l'Exétat validé par l'IPP ;
- ✓ Etre détenteur ou détentrice d'un diplôme de graduat en Sciences Infirmières pour l'ancien système ;
- ✓ Pour les élèves de l'ITM/IEM détenir son diplôme du niveau A2 ou une attestation de réussite signée par le Médecin Inspecteur Provincial ;

- ✓ Le candidat d'un pays étranger doit être détenteur d'un diplôme de fin d'études secondaires avec mentions correspondantes aux diplômes de la RD Congo.

Les éléments constitutifs du dossier de l'intéressé comprennent :

- Une farde en épingle ;
- Photocopie de la carte d'électeur ;
- Une lettre de demande d'inscription en manuscrite adressée au Secrétaire Général Académique ;
- Photocopie du diplôme d'Etat ou palmarès ;
- Photocopie du diplôme A2 ou l'attestation de réussite de fin du cycle A2 signé par le Médecin, Inspecteur Provincial ;
- Photocopie de certificat des Etudes primaires ;
- Photocopie des bulletins de la 5^{ème} et 6^{ème} secondaires (Actuellement 3^{ème} et 4^{ème} Humanités) ;
- Le certificat d'aptitude physique
- 4 photos passeport

Les attestations de l'Etat-Civil :

- De bonne conduite, vie et mœurs ;
- Célibat ou de mariage ;
- De résidence de l'intéressé ;
- De nationalité et ;

NB :

- Les candidats intéressés à poursuivre leurs cursus universitaires au sein de l'Institut Supérieur des Techniques Médicales D'Isiro peuvent déjà se présenter au service à titre pour les inscriptions ;

- Dans les auditoires de recrutements les conditions d'inscriptions sont celles fixées par l'arrêté ministériel n° 127/MINESU/CABMIN/MML/CI/KT/2010 du 10 juillet 2010 modifiant et complétant l'arrêté ministériel n°68/MINESU/CABMIN/2009 du 28 juillet 2009 fixant les conditions d'admission aux études à l'Enseignement Supérieur et Universitaire à savoir :

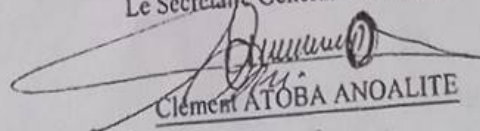
- ❖ 60% et plus : admission sur titre ;
- ❖ 50 à 59% : admission concours.

- Les candidats intéressés à poursuivre leurs études en faisant la vacation soir peuvent aussi passer aussi prendre leurs inscriptions ; suivant les filières prévues

-Le premier concours d'admission pour les anciens (gradué de PADEM) et nouveaux diplômés d'Etat aura lieu le lundi 27 novembre et samedi 02 décembre 2023 à 9 heures dans le grand auditoire de l'ISTM-Isiro et sera organisé chaque samedi jusqu'à la fin du mois de novembre. Le frais de passation de ce concours sont fixés à 10\$ ou 25000 FC.

Large diffusion de ce communiqué !

Fait à Isiro, le 21 novembre 2023
Le Secrétaire Général Académique


Clément ATOBA ANOALITE
Chef de Travaux